

#6

juillet • décembre 2023

- 3 • Actualités communautaires
- 4 • Services à la population
- 8 • Zoom environnement : les mobilités actives
- 10 • Dossier : le compostage
- 12 • Territoire légendaire

LE XV DES LÉGENDES

Le magazine de la communauté de communes

ccl.bzh • f • in

TERRITOIRE SOLIDAIRE

Les actions du contrat local de santé p. 6



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

2

Selon une enquête de l'Ademe publiée le mois dernier, « Les Français attendent une plus grande implication des pouvoirs publics dans la transition écologique », et ce, malgré le contexte d'insécurité économique lié à l'inflation.

Face à ces attentes légitimes et grandissantes, la Communauté Lesneven Côte des Légendes se positionne en première ligne, prête à relever les défis climatique, énergétique, économique et de santé qui nous touchent ici, sur notre territoire. Comment, me demanderez-vous ? En développant des initiatives structurantes, réalistes et durables, aux noms parfois alambiqués, mais aux actions toujours concrètes. Je pense au Plan Climat Air et Énergie du Territoire (PCAET), au Projet Social de Territoire (PST) et au Contrat Local de Santé (CLS).

Adopté en 2021, le PCAET s'inscrit comme une feuille de route claire et précise, avec pour objectif de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre et de promouvoir l'adoption des énergies renouvelables. Le PST traduit, quant à lui, une volonté de renforcer la cohésion sociale et de garantir des services de qualité pour tous, dans un souci d'équité et de solidarité. Dans le même élan, le CLS révèle notre préoccupation constante pour la santé et le bien-être de chacun. Il s'agit là d'un engagement fort en faveur d'un environnement propice à une vie saine et épanouissante.

ÉDITO

Loin d'être de simples déclarations d'intention, ces démarches - co-construites avec vous pour certaines d'entre elles -, ont pour seules finalités d'améliorer nos vies et d'assurer à notre territoire un développement équilibré et soutenable.

En tant que citoyens conscients de l'urgence qui se joue, nous avons le pouvoir d'agir. Recourir aux mobilités actives, composter ses restes de table, rénover son habitation et créer son activité localement sont quelques pistes détaillées au fil des pages de ce nouveau numéro du XV des Légendes. Des pistes et des pratiques que vous retrouverez parmi d'autres lors de la « 15aine de la Transition », l'événement incontournable de cette rentrée 2023. Chacun de nos gestes compte et peut avoir un impact positif sur notre quotidien.

Soyons le changement !

Claudie Balcon,
Présidente de la Communauté Lesneven Côte des Légendes

En septembre, prenons le chemin de la transition !

Pour attaquer la rentrée du bon pied, la Communauté Lesneven Côte des Légendes convie tous les habitants du territoire à un événement inédit dédié à la transition : la "15aine de la Transition". Du 17 au 30 septembre 2023, près d'une dizaine d'animations et de rencontres gratuites permettront à tout un chacun de faire le plein de conseils et d'astuces du quotidien sur l'énergie, la mobilité, le recyclage des déchets... L'objectif : sensibiliser et donner envie d'agir à son niveau !



"15aine de la Transition"

Du 17 au 30 septembre • Au programme de ces 15 jours : conférence "rénovation énergétique", rendez-vous "thermographie", ciné-débat "mobilité", ateliers "réduction des déchets", spectacle "Ça va être chaud !" à l'Arvorik.

"Faites de la Transition"

Samedi 23 septembre • Événement grand public sur la place de la mairie de Lesneven avec stands mobilité, prévention-déchets, écogestes et des démonstrations de vélomobilités et de vélos à assistance électrique (VAE).

► Gratuit et ouvert à tous ! Programme sur clcl.bzh

DANS L'ACTUALITÉ

Environnement

En Bretagne aussi l'eau devient rare...

En 2022, la Bretagne a connu des épisodes de sécheresse particulièrement importants. Pour anticiper un nouvel été sec, la Région a pris l'initiative de déployer une campagne d'envergure encourageant les Bretons et les touristes à être plus responsables face à leur consommation d'eau en général et du robinet en particulier.



► Retrouvez les écogestes sur bretagne.bzh/eau

Panneaux d'information des plages

Vous avez sans doute remarqué ces grands panneaux informatifs en cours d'installation aux abords de 23 plages de notre littoral. Leur raison d'être ? Informer au plus près le public sur la qualité et le classement des eaux de baignade, les restrictions ou interdictions prises par arrêtés. Autant d'informations utiles rassemblées sous une vitrine à l'abri des éléments. Sur l'autre face, ces panneaux présentent une carte de la Côte des Légendes et sensibilisent à la protection et à la préservation de la faune et la flore du littoral.

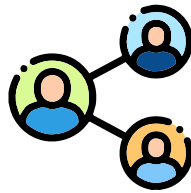


► Ces nouveaux équipements ont été élaborés conjointement par la CLCL, Tourisme Côte des Légendes et les communes de Guissény, Kerlouan et Plounéour-Brignogan-Plages.

Solidarité

Projet Social de Territoire approuvé !

Pour améliorer la qualité de vie de sa population, encore faut-il connaître les besoins de chacun. Pour s'en donner les moyens, la CLCL a entrepris à l'automne 2022, l'élaboration de son Projet Social de Territoire (PST). Après l'enquête menée auprès des habitants (décembre 2022), les ateliers participatifs de diagnostic (janvier 2023), ont mis au jour trois préoccupations majeures que les habitants souhaitent voir traitées : l'accès aux droits, le logement et le bien-être des jeunes. Ces thématiques ont été au cœur des tables rondes organisées en février 2023.



► Unanimement approuvé au conseil communautaire du 7 juillet dernier, le PST bascule maintenant dans une phase opérationnelle avec la définition d'actions concrètes.

Habitat

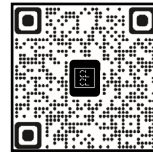
Des ateliers pour mieux gérer sa copropriété

Cet automne, la CLCL propose aux copropriétaires du territoire, quatre rencontres thématiques animées par l'ADIL : le B-A-BA de la copropriété ; la rénovation énergétique en copropriété ; la gestion d'un syndic bénévole ; l'immatriculation de sa copropriété au registre national.

► Retrouvez les dates dans la rubrique agenda. Ateliers gratuits sur inscription : clcl.bzh

Étude sur le logement des jeunes et des saisonniers

La Communauté de communes a missionné le Cérur pour réaliser une étude sur le logement des jeunes de 16 à 30 ans et des travailleurs saisonniers. L'enquête est ouverte sur clcl.bzh jusqu'au 20 août 2023.



SERVICES À LA POPULATION

La CLCL est engagée dans le programme national Petites Villes de Demain (PDV) aux côtés des communes de Lesneven et du Folgoët. Toutes trois ont élaboré, entre 2021 et 2023, un plan d'action au bénéfice de la qualité de vie de leurs habitants et des territoires alentours. Ce programme a été formalisé dans une feuille de route inscrite au travers d'une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) signée avec les partenaires le 15 décembre dernier. Tour d'horizon des actions et projets envisagés ainsi que des dispositifs proposés propices au développement à long terme de notre territoire.

Patrimoine bâti et espaces publics de qualité

Plus le cadre de vie d'un territoire est agréable, plus on y fréquente ses commerces, on y étudie, on y travaille et enfin, on s'y installe. Dans cette dynamique, la CLCL accompagne les deux communes, qui centralisent les principaux services du bassin de vie, dans la réalisation de projets structurants.

Projets actuellement en concertation :

- Aménagement de l'entrée de ville de Le Folgoët (rue des Glycines et route de Lanarvily)
- Restructuration de la gare routière de Lesneven en plateforme d'échange multimodale
- Aménagements rues des Déportés, de la Libération et de l'entrée Ouest du centre-ville de Lesneven (carrefour Alsace-Lorraine)
- Campagne de ravalement incitative des façades dans le centre-ville de Lesneven
- Entretien et mise en valeur du patrimoine religieux aux abords de la basilique Notre-Dame de Le Folgoët
- Construction d'une nouvelle salle multisports à Lesneven
- Réhabilitation du bâtiment Colbert à Le Folgoët
- Étude de projet sur l'ancienne galerie Duchesse Anne et friche du Sacré-Cœur à Lesneven

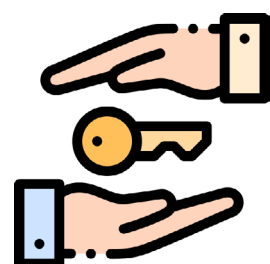


Aménagement d'une esplanade rue de la Libération dans le cadre du projet de cheminement doux de la coulée verte (Parcou-Kerjézéquel) à Lesneven.

► Imaginer des lieux accueillants, sécurisés, propices à la convivialité et accessibles à tous est un processus qui renforce l'attractivité du pôle urbain. Un cercle vertueux au service du vivre-ensemble et de l'économie locale.

L'InterMédiation Locative

Sécuriser et simplifier la relation entre le locataire et le propriétaire



Le parc immobilier privé actuel étant en manque de logements disponibles à la location, la Collectivité soutient le développement de l'InterMédiation Locative. Ce système encourage les propriétaires à confier leur bien en mandat de gestion (charges et loyers perçus pour le compte du bailleur) à une agence immobilière à vocation sociale. Agence qui peut en plus proposer une garantie de loyers ainsi qu'un accompagnement social au locataire en fonction des besoins. Sur le territoire, la CLCL a choisi l'agence SOLIHA AIS. Il est également possible pour les propriétaires bailleurs qui s'engagent dans l'intermédiation locative, de bénéficier d'avantages financiers de la part de la CLCL et de l'État.

• **AGENCE SOLIHA AIS :** Thibaut Thomas au 06 32 43 54 23 ou à t.thomas@solihais.fr
Permanences les mercredis après-midi à France Services (12, bd des Frères Lumière à Lesneven)

Le dispositif Denormandie

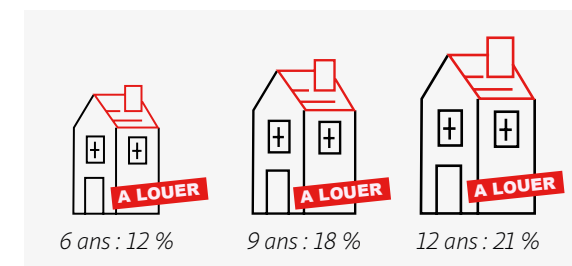
Développer une offre locative de logements

La mise en œuvre du programme "Petite Villes de Demain" sur Lesneven et Le Folgoët permet d'accéder au dispositif fiscal Denormandie visant à inciter les investisseurs à rénover des biens anciens avant de les louer sur une longue durée. Une manière judicieuse de stimuler l'offre locative sur notre territoire pour répondre aux besoins en logements de la population.

► Le dispositif s'adresse aux propriétaires bailleurs qui achèteraient un bien immobilier sur Lesneven et Le Folgoët avant le 31/12/2023 dans la perspective de le mettre en location longue durée (non meublé) au titre de résidence principale.

Inciter à la location longue durée

Le dispositif prend la forme d'une réduction d'impôt sur le revenu accordée sur la totalité de l'opération, de l'achat à la réalisation de travaux.



Conditions d'attribution :

- améliorer de 20 à 30 % la performance énergétique du logement ;
- créer de la surface habitable nouvelle ;
- réaliser des travaux sur au moins deux postes suivants : isolation des combles ; isolation des murs ; isolation des fenêtres ; changement de chaudière ; changement de production d'eau chaude.

Plafond des dépenses pris en charge : 300 000 €. Les loyers pratiqués et les ressources des locataires sont plafonnés pour mettre sur le marché une offre de logements abordables. Les barèmes sont identiques à ceux du dispositif Pinel d'investissement locatif.

• INFO DISPOSITIF DENORMANDIE

Jeanne Fauvel au 02 98 21 11 77 ou à pvd@clcl.bzh
Plus de détails sur www.clcl.bzh

Le Pass' Commerce et artisanat

Coup de pouce aux entreprises locales

Le Pass' Commerce et artisanat est une aide financière de la CLCL et de la Région Bretagne pouvant atteindre **7 500 € maximum** (6 000 € pour les commerces de Lesneven) pour tout projet de création, de reprise, d'extension ou de modernisation.



► En contrepartie de ce soutien, les commerçants et artisans doivent afficher en vitrine l'autocollant du Pass'.

Depuis sa mise en place en 2018, **107 commerçants et artisans du territoire ont bénéficié de ce dispositif**. Soit plus de 492 000 € de subventions attribuées, dont 279 000 € par la CLCL et 213 000 € par la Région Bretagne.

Évolutions du dispositif

Depuis le mois de juillet 2023, le **délai entre deux demandes de subvention passe de 2 à 3 ans**. Pour les communes de Lesneven, les commerces éligibles devront être situés dans le périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) pour en bénéficier.

► **Principal changement :** la procédure de montage du dossier est entièrement dématérialisée et s'appuie désormais sur une plateforme gérée par la Région Bretagne.

Les chambres consulaires - la CCI, la Chambre d'agriculture et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat - continueront d'accompagner les commerçants et les artisans dans le montage et la pré-instruction des dossiers.

• INFO PASS COMMERCE ET ARTISANAT

Caroline Cevaër au 02 98 21 11 77 ou à economie@clcl.bzh



Plouider a symboliquement reçu son premier chèque Pass' Commerce et artisanat au profit de l'Épicerie de Sylvia et Philippe Le Roy. C'est la 10^e commune sur les 14 de la CLCL à bénéficier du dispositif.

SANTÉ ET TERRITOIRE

AGIR ENSEMBLE AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

La Communauté Lesneven Côte des Légendes assure la mise en œuvre du Contrat Local de Santé du Pays de Brest depuis juin 2019. Co-construit par l'Agence Régionale de Santé (ARS), ce contrat vise à réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé en associant l'ensemble des acteurs issus des secteurs médical et médico-social.

C'est un engagement collectif qui permet un réel travail de partenariat au service de la santé de la population.

La CLCL porte ainsi depuis 4 ans diverses **actions de prévention et de promotion** de la santé :

- Consultations de tabacologie délocalisées
- Accompagnement dans la prise de rendez-vous de mammographie
- Organisation d'ateliers « mieux-être »

Elle impulse des dynamiques et favorise les échanges entre acteurs et leur mise en réseau à l'image de la formation sur la santé mentale des jeunes.

Cette année, la CLCL porte **un projet sur l'activité physique adaptée**. Les professionnels du territoire seront invités à participer à deux sessions de sensibilisation à l'accompagnement et à la remobilisation de personnes en situation de vulnérabilité. **Une unité mobile de prévention** sur le territoire est par ailleurs à l'étude.



RENFORCER LE LIEN SOCIAL

Des ateliers « mieux-être » à destination des personnes vulnérables sont organisés en partenariat avec l'épicerie solidaire, le centre socioculturel, l'association de gestion pour le développement de l'emploi, et le Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS).

- Fabrication de cosmétiques maison
- Opération « plages propres »
- Atelier de cuisine animé par une diététicienne
- Séance de sophrologie

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT À LA SANTÉ DES ENFANTS

Une mallette pédagogique est à disposition des écoles et des accueils de loisirs du territoire pour parler d'alimentation saine et expliquer l'hygiène bucco-dentaire auprès des enfants de 3 à 12 ans.

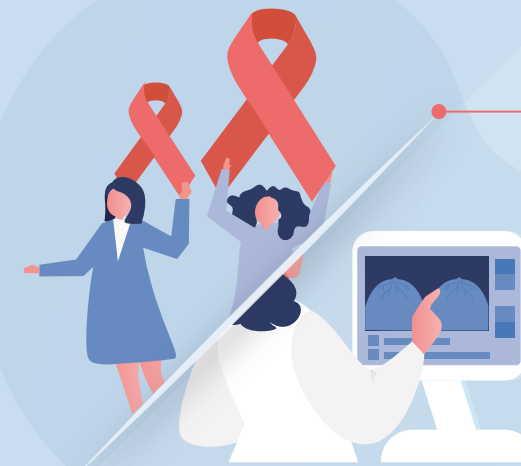
- Jeux de société
- Affiches, livres
- Partage de vidéos



PRÉVENIR LES CONDUITES ADDICTIVES

Informations collectives et permanences à différents endroits du territoire. Ces temps d'échanges sont ouverts à tous, gratuits et animés par une infirmière tabacologue du CHRU de Brest.

- Ateliers de prévention de proximité
- Accompagnement au sevrage tabagique
- Consultations de suivi



RAPPROCHER LES HABITANTS DES STRUCTURES DE SANTÉ

Déploiement d'actions vers les personnes vulnérables éloignées du système de santé. Les animations autour de l'événement Octobre Rose pour inciter au dépistage du cancer du sein en sont un exemple.

- Diffusion d'une conférence en ligne
- Stand de prévention animé par la Ligue contre le cancer avec buste d'autopalpation
- Présence du cabinet de radiologie de Lesneven pour faciliter la prise de rendez-vous de mammographie



FORMER À L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Formation des acteurs de la jeunesse à l'accompagnement pour un environnement favorable à une bonne santé mentale des jeunes.

- Réunion d'information
- Formation sur l'accompagnement spécifique lors de situations de souffrance



PLUS D'INFORMATIONS SUR LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

cls@clcl.bzh
pays-de-brest.fr/contrat-local-sante

ZOOM SUR L'ENVIRONNEMENT

Les mobilités actives

Marche, vélo, trottinette, rollers... Les mobilités actives sont des modes de déplacement qui utilisent l'effort musculaire comme source d'énergie. Elles s'opposent aux transports motorisés, responsables de nombreuses émissions polluantes dans l'air. Sur le territoire, des actions sont menées pour promouvoir leur pratique.

Encourager le vélo comme alternative à la voiture

V-Légendes : le service de location de vélos à assistance électrique (VAE) longue durée

Pour favoriser la pratique du vélo dans les transports quotidiens, la Communauté Lesneven Côte des Légendes propose depuis 2022, un service de location de VAE. Baptisé "V-Légendes", il permet aux habitants de **tester le vélo électrique en situation réelle, pour les trajets du quotidien, avant de passer le cap de l'achat.**

► Les agents de la CLCL ont aussi des VAE à disposition pour leurs déplacements professionnels de proximité.



Des box sécurisés pour vélo

Comment faciliter l'intermodalité entre le vélo et d'autres modes de transport comme le bus et le co-voiturage, sans avoir la crainte de se faire dérober son deux-roues ? Grâce aux parcs à vélos, bien sûr ! Quatre équipements sécurisés sont installés sur trois communes du territoire de la CLCL : deux à proximité d'arrêts de transports en commun, à la gare routière de Lesneven et sur la ZAE Mescoden à Ploudaniel ; et deux autres, plus petits, au centre-bourg du Folgoët.

► Ouverture des locations en septembre 2023. Tarifs : de 20 à 40€ pour un abonnement de 3 à 12 mois. Plus d'informations auprès du service mobilité de la CLCL.

Aménager des voies cyclables

Étude sur la liaison Lesneven > Goulven

Portée par la CLCL, une étude de faisabilité pour l'aménagement d'un **itinéraire cyclable sécurisé le long de la RD125, reliant Lesneven-Plouider-Goulven**, sera bientôt menée. Elle s'inscrit dans la volonté du Département de constituer un réseau continu et maillé de pistes cyclables à l'échelle du Finistère à travers sa stratégie "Finistère cyclable 2021-2027".

Anticiper les mobilités de demain

Un plan mobilité en cours d'élaboration

En parallèle, la CLCL s'engage dans une démarche de **construction d'un plan mobilité pour dessiner les contours de la politique mobilité sur notre territoire.** Le plan d'actions aidera les habitants à opter pour le moyen de déplacement correspondant le plus à ses besoins et facilitera le recours aux mobilités actives.

Comparatif des modes de transport

Trajet <i>Domicile > Travail</i>	2 km <i>Le Folgoët > Lesneven</i>	5 km <i>Saint-Méen > Lesneven</i>	10 km <i>Kerlouan > Lesneven</i>
 Marche <i>(5 km/h)</i>	<i>Temps trajet aller</i> 24 minutes <i>Trajets A/R sur 1 an</i> 0 € 0 CO₂	<i>Temps trajet aller</i> 1 heure <i>Trajets A/R sur 1 an</i> 0 € 0 CO₂	<i>Temps trajet aller</i> 2 heures <i>Trajets A/R sur 1 an</i> 0 € 0 CO₂
 Vélo <i>(15 km/h)</i>	<i>Temps trajet aller</i> 8 minutes <i>Trajets A/R sur 1 an</i> 0 € 0 CO₂	<i>Temps trajet aller</i> 20 minutes <i>Trajets A/R sur 1 an</i> 0 € 0 CO₂	<i>Temps trajet aller</i> 40 minutes <i>Trajets A/R sur 1 an</i> 0 € 0 CO₂
avec assistance électrique <i>(20 km/h)</i>	<i>Temps trajet aller</i> 6 minutes <i>Trajets A/R sur 1 an</i> 1 € 0,18 Kg CO₂	<i>Temps trajet aller</i> 15 minutes <i>Trajets A/R sur 1 an</i> 2,50 € 0,45 Kg CO₂	<i>Temps trajet aller</i> 30 minutes <i>Trajets A/R sur 1 an</i> 5 € 0,90 Kg CO₂
 Voiture <i>(60 km/h)</i>	<i>Temps trajet aller</i> 2 minutes <i>Trajets A/R sur 1 an</i> 100 € 99 Kg CO₂	<i>Temps trajet aller</i> 5 minutes <i>Trajets A/R sur 1 an</i> 250 € 247,50 Kg CO₂	<i>Temps trajet aller</i> 10 minutes <i>Trajets A/R sur 1 an</i> 500 € 495 Kg CO₂

► Les chiffres ci-dessus sont des ordres de grandeur estimés par l'Ademe. Ils représentent les moyennes d'un actif réalisant 5 trajets par semaine durant 45 semaines par an. Les calculs sont basés sur une consommation de 0,22 €/kWh (VAE) et 1,8 €/L (voiture). Ils ne prennent pas en compte le coût d'achat et d'entretien du véhicule utilisé. Les taux de CO₂ indiqués représentent uniquement les émissions lors des trajets et n'incluent pas celles produites lors de la fabrication, de l'importation et de l'achat du véhicule. À titre de comparaison, un Français émet environ 7 000 Kg de CO₂/an.

Prendre conscience des impacts de nos déplacements du quotidien

Ce comparateur met en avant les bénéfices des mobilités actives pour l'environnement, la santé et le porte-monnaie ! En marchant ou en pédalant, il est ainsi possible de diminuer les émissions de particules polluantes et donc de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air.

En outre, ces nouvelles habitudes de déplacement replacent l'activité physique au cœur de nos trajets quotidiens. Et ça tombe bien ! L'OMS recommande **"30 minutes d'activité physique développant l'aptitude cardio-respiratoire d'intensité modérée à élevée, au moins 5 jours par semaine, en évitant de rester 2 jours consécutifs sans pratiquer"**. Il ne tient qu'à chacune et chacun d'entre nous de se (re) mettre à marcher, trotter ou pédaler et prendre la direction d'un avenir commun plus durable.

► Adoptez les bons réflexes à vélo

Le code de la route s'applique aussi aux cyclistes, veillez à adapter votre comportement sur la route en conséquence.



PORTER UN CASQUE

Il est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.



RESTER BIEN VISIBLE

Utilisez des équipements (feux, réflecteurs) et portez des vêtements réfléchissants.



BIEN SE STATIONNER

Sécurisez votre vélo en l'attachant à un point fixe et solide.



RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE

Empruntez les voies cyclables ou les Chaucidou en respectant les limitations de vitesse et les distances de sécurité.



ÊTRE VIGILANT EN CAS D'INTEMPÉRIES

Sous la pluie ou à la tombée de la nuit, adaptez votre vitesse.

DOSSIER

De la table à la terre, il n'y a qu'un geste !

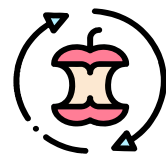
À partir du 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets à la source devient obligatoire. Une bonne nouvelle pour l'environnement, car au lieu de les incinérer ou de les enfouir, ces déchets, composés à 80 % d'eau, retournent à la terre. Et cerise sur le gâteau : composter ses déchets alimentaires permet de réduire le volume de sa poubelle d'ordures ménagères et donc de limiter l'augmentation de la part variable de la redevance incitative.

Le compostage individuel

Depuis 2004, la CLCL met des composteurs à la disposition des foyers qui en font la demande. En complément, des ateliers sur le compostage et le recyclage des végétaux se tiennent toute l'année (prévoir 1 heure en extérieur). **Renseignements sur clcl.bzh**

► Le saviez-vous ?

Près de 5 700 composteurs individuels ont été distribués sur l'ensemble du territoire fin 2022.



Le compostage collectif

Dans le but d'étendre l'accès au compostage aux foyers qui ont peu ou pas de jardin, la CLCL développe des sites de compostage partagé sur tout le territoire.

Pour évaluer le taux de réussite et assurer une pratique du compostage dans les règles de l'art, la faisabilité de chaque demande est préalablement étudiée au regard de la réglementation en vigueur et de manière à ne pas engendrer de nuisances pour le voisinage et l'environnement.

► Vous souhaitez initier l'installation d'un site de compostage collectif ? Adressez votre demande au service déchets de la CLCL à tri@clcl.bzh ou au 02 98 21 05 05.

Composter, un jeu d'enfants ?

Depuis 2021, l'école du Sacré-Cœur de Plouénour-Brignogan-Plages possède un composteur dans sa cour de récréation. Avec cet équipement, l'établissement scolaire a diminué la quantité de ses ordures ménagères. Le compost ainsi obtenu sert aux plantations qui fleurissent les abords de l'école. Une manière ludique de sensibiliser les plus jeunes à la réutilisation des biodéchets !

Stéphanie, ambassadrice du tri à la CLCL, assure un suivi régulier des composteurs et profite de son passage à l'école pour rappeler aux écoliers les rudiments du compostage : aération, retournement et équilibrage des matières. Ensemble, ils veillent à sa bonne gestion, en compensant l'humidité des déchets alimentaires

avec des essuie-mains utilisés, des feuilles d'arbres ramassées à l'automne ou si besoin, du broyat livré par la Communauté de communes.

Très attentifs à ce qui touche à l'environnement, les enfants ont pris l'habitude de déposer dans le composteur, les restes de leurs assiettes, les herbes folles ou encore les copeaux de taille-crayon.

Pour les enfants du Sacré-Cœur : "Le compost c'est bon pour la terre, ça sert à nourrir de jolies fleurs et c'est facile à mettre en place. Il faudrait en mettre dans toutes les écoles !"



1717 ©

AGENDA

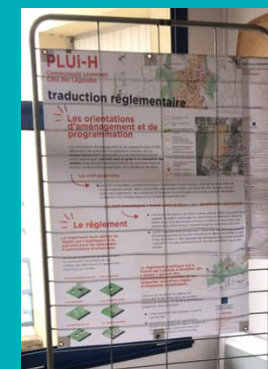


Ça s'est passé près de chez vous

► mars-avril

Exposition et réunions publiques pour la dernière phase du PLUI-H

Afin d'informer les habitants sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitat (PLUI-H), une exposition publique présentant le projet avant son arrêt, s'est tenue au sein des 14 mairies du territoire, du 8 mars au 8 avril 2023. Cette phase de concertation s'est clôturée par trois réunions publiques les 3, 4 et 5 avril derniers.



► mai-juin 2023

Les RDV Climat & Transition

Café-débat, visite de maisons équipées de panneaux solaires, atelier écogestes, présence du camion Climat Déclic sur les marchés... Au total, 5 animations ont été réalisées par Énergie pour sensibiliser les habitants dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial de la CLCL.

► lundi 17 avril

Ateliers "Gestion du stress"

Le service Info Jeunes de la CLCL organise chaque année des sessions "Gestion du stress et des émotions". Les ateliers d'avril ont donné des clés aux jeunes participants pour mieux vivre les périodes d'examen (permis, bac) ou les premiers entretiens professionnels. Ils ont consisté en une séance de sophrologie : recentrage, techniques de respirations spécifiques, mouvements d'évacuation des tensions physiques et psychiques, relaxation, assise guidée, visualisations.

Ça va arriver

600 ans de la Basilique (voir p.12)

► les 2 & 3 et 15 & 16 septembre 2023

Place de la basilique • Le Folgoët

Ateliers "Gérer sa copropriété"

17h-19h • Hôtel communautaire • Lesneven

► lundi 18 septembre

Le B-A-BA de la copropriété

► mercredi 11 octobre

La rénovation énergétique en copropriété

► lundi 6 novembre

Les syndicats bénévoles

► mercredi 6 décembre

L'immatriculation au registre national

15aine de la transition (voir p.1)

► du 19 au 30 septembre 2023

Faites de la Transition (voir p.1)

► samedi 23 septembre 2023

13h-18h • Place de la mairie • Lesneven

Tréteaux Chantants CLCL

► jeudi 5 octobre 2023

14h00 • Salle de Kerjézéquel • Lesneven

Octobre Rose

► octobre 2023

Actions de prévention autour du cancer du sein avec l'intervention de professionnels de santé (sage-femme, radiologue, etc.)

Collecte alimentaire pour l'Épicerie solidaire "Ti Ar Sikour"

► 24 & 25 novembre 2023

Les bénévoles de l'épicerie seront présents dans de nombreux supermarchés du territoire.



Mois sans tabac

► novembre 2023

Réunions d'information et consultations de tabacologie gratuites et ouvertes à tous les habitants.

Conseils communautaires

Hôtel communautaire • Lesneven

Séances plénières ouvertes à tous les habitants.

► 27/09 ► 15/11 ► 13/12

Comptes rendus et délibérations consultables sur clcl.bzh

TERRITOIRE LÉGENDAIRE

La Côte des Légendes est riche en patrimoine et en récits transmis de génération en génération ; chaque pierre, chaque source est habitée par une histoire. Consciente de cette richesse, la CLCL a ancré l'art et les légendes au cœur de son projet de territoire. De cette volonté politique forte, associée à une véritable dynamique participative, est née la Fabrique d'Imaginaire. Conduite par Tourisme Côte des Légendes, cette démarche fait vivre le territoire tout au long de l'année et invite les visiteurs à laisser libre cours à leur imagination.



Notre Dame a 600 ans !

Église gothique de style flamboyant, Notre-Dame du Folgoët est un édifice majeur de l'architecture bretonne du XVe siècle dont la renommée déborde largement le Léon. Ce monument, témoin de l'histoire de tout un pays et de ses habitants, a vu défiler entre ses murs bien des grands noms.

Pour célébrer les 600 ans de cette grande Dame, un grand pardon est organisé les 2 et 3 septembre 2023. Suivront de nombreuses festivités les 15 et 16 septembre 2023 avec notamment des jeux traditionnels, un défilé de costumes traditionnels, un spectacle son et lumière projeté sur la façade, un concert de Dan Ar Braz, la venue du Bagad de Lann-bihoué, un marché à manger...

► *Détail du programme sur cotedeslegendes.bzh*

Les Ribin' de l'Imaginaire

Les Couantics de la baie de Goulven

L'histoire raconte qu'après une nuit de débordements épiques, des êtres mi-marins mi-terriens appelés Couantics, furent punis par le dieu de la mer à compter les grains de sable de la baie. Ce geste aurait formé petit à petit les dunes de Keremma.

► *L'œuvre Extraction, réalisée par le Collectif Infuz, fait face à la baie le long du GR 34. À l'intérieur, une tarière en acier noir pouvant être actionnée par le visiteur, sert à remuer le sable indéfiniment, évoquant l'absurdité du geste des Couantics.*



La légende de l'herbe d'oubli

Certains plouidétois racontent qu'une plante rampante, pareille à de la mousse verte entortillée, surnommée "herbe d'oubli" pousserait sur le chemin menant au lavoir de Poul Sant Dider. On raconte aussi qu'elle égarait ceux qui la nuit la piétinaient. Un chemin de pierre aurait alors été construit pour guider les promeneurs nocturnes.



► *En approchant du chemin, on remarque soudain un arbre qui nous observe, puis on en voit partout. Cette proposition ludique et décalée de l'Agence GG invite les promeneurs à rejoindre ces regards égarés.*



La Communauté Lesneven Côte des Légendes regroupe 14 communes : Goulven, Guissény, Kerlouan, Kernilis, Kernouës, Lanarvily, Le Folgoët, Lesneven, Ploudaniel, Plouider, Plounéour-Brignogan-Plages, Saint-Frégant, Saint-Méen, Trégarantec.

Le XV des Légendes

est le magazine d'information de la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) 12, boulevard des Frères Lumière, 29260 Lesneven - 02 98 21 11 77 - contact@clcl.bzh

Directeur de la publication : Claudie Balcon, présidente CLCL. **Rédaction et photos :** Services communautaires, Tourisme Côte des Légendes. **Couverture :** Freepik. **Conception, exécution et réalisation :** Service communication de la CLCL. **Impression :** Imprimerie du Commerce. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 13 000 exemplaires sur du papier certifié PEFC. **Périodicité :** Magazine semestriel.

Suivez-nous !

clcl.bzh • [f](#) [y](#) [in](#)

